

MUNICIPALITÉ ST-ROBERT BELLARMIN

COPIE DE RÉSOLUTION

Lundi le 07 avril 2008, se tient, à 19 :30 heures, la séance régulière du conseil municipal de St-Robert Bellarmin. Les conseillers ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Jean-François Lachance Maurice Poulin
 Daniel Dulac
Robert Jolin Bruno Busque

Le conseiller Germain Nadeau est absent.

Monsieur le maire Michel Poulin préside la séance.

Suzanne Lescomb, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Résolution 08-45 PROPOSITION DE DÉLIMITATION DE LA CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

ATTENDU que la Commission de la représentation électorale a déposé un rapport préliminaire apportant des changements importants à la carte électorale du Québec;

ATTENDU que la municipalité beauceronne de Courcelles localisée près de chez-nous est visée par ce projet;

ATTENDU que nous considérons les citoyens de la municipalité de Courcelles, de part leur localisation, leurs habitudes aux niveaux de l'économie, de la santé, de l'éducation, des loisirs et de la culture entres autres, comme des membres à part entière de notre territoire, la Beauce;

ATTENDU que la municipalité de Courcelles présente des affinités naturelles avec le secteur Haute-Beauce et qu'extraire cette partie de territoire serait un non-sens compte tenue des services auxquels ses citoyens participent;

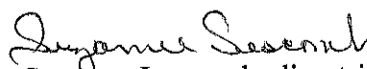
Il est proposé par : M. Daniel Dulac
appuyé par : M. Maurice Poulin

résolu unanimement

D'appuyer inconditionnellement le conseil municipal de Courcelles dans ses démarches afin de conserver son appartenance Beauceronne.

ADOPTÉE

Extrait conforme au livre des délibérations.
Certifié ce 09 avril 2008.


Suzanne Lescomb, directrice générale/
Secrétaire-trésorière